anccas
Le Réseau des Cadres Communaux de l'Action Sociale

LA LETTRE

www.anccas.fr

novembre 2017 n°122

ÉDITO

J'ai encore au travers de la gorge l'intervention d'Agnès Verdier-Moliné, directrice de l'IFRAP, lors du Congrès de l'UNCCAS à REIMS.
Communicante de talent madame Verdier-Moliné est une bonne cliente pour les télés et radios où elle peut dire tout le mal qu'elle pense des services publics en général et des fonctionnaires en particulier.
Rien d'étonnant quand on représente un organisme d'obédience ultra-libérale.
Le titre du forum « trop de fonctionnaires ou pas assez de management » invitait d'ailleurs à la polémique et de ce point de vue, on ne fût pas déçu. Mais que dire de l'indigence des arguments avancés ?
On a appris que les fonctionnaires territoriaux avaient, selon les 2 exemples de collectivités nommées, entre 60 et 80 jours d'absences pour arrêts de travail en moyenne par an ! On a cru avoir mal compris mais les chiffres furent répétés plusieurs fois.
A partir de deux exemples, dont il conviendrait d'ailleurs de vérifier la véracité tant il semble peu ordinaire, madame Verdier-Moliné fait une généralité pour démontrer que les fonctionnaires territoriaux sont de gros fainéants. Heureusement le diagnostic est aussitôt suivi du remède : la mise en œuvre d'une prime de « présentéisme » de quelques centaines d'euros par an ! Fainéants et un peu bêtes.
Tout cela prêterait à sourire s'il ne concourait pas à la détérioration de l'image des services publics. Car ne nous y trompons pas derrière ces argumentations boiteuses se cache une volonté clairement assumée : en finir avec le modèle social français né au lendemain de la 2nde Guerre Mondiale.
Un choix de société qui mériterait qu'on ne vienne pas en débattre en tenue camouflée.

Denis GUIHOMAT, Président de l'ANCCAS

AGENDA

29 novembre : rencontre des adhérents ANCCAS Auvergne au CCAS de Lempdes (Puy de Dôme).
Contact : *Direction.ccas@mairie-lempdes.fr*
Tél. : 04.73.83.74.70

6-7-8 juin 2018 : 41ème rencontres de l'ANCCAS à Saint-Raphaël
Contact : *pascale.vincent@besancon.fr*

Ce que vous faites nous intéresse !

Pour communiquer les évènements de votre ville ou de votre délégation régionale, contactez-nous à l'adresse ***lalettre@anccas.fr***

Vous souhaitez collaborer à la lettre de l'ANCCAS en contribuant à un article ou une rubrique?
Vos propositions sont les bienvenues.
Contactez Catherine GIRARD : ***lalettre@anccas.fr***

LE CHIFFRE CLÉ

123 000

C'est le nombre **d'agents qui travaillent dans les CCAS des communes de plus de 10 000 habitants.**
Accompagner ces agents dans une période de profonds bouleversements, c'est un enjeu majeur pour les cadres des CCAS/CIAS.

Vous souhaitez rajouter une manifestation à la rubrique « Agenda » ? : contact@anccas.fr

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Construisons l'ANCCAS de demain.

Lors de l'Assemblée Générale du 28 juin à Cabourg, l'ANCCAS vous a présenté le projet associatif qui permettra d'adapter au mieux notre Réseau aux changements actuels et futurs.
Pour cela, l'ANCCAS lance une large réflexion sur ses objectifs, ses moyens et son organisation. Chaque adhérent est appelé à participer au projet, pour cela, remplissez ce questionnaire et donnez votre avis et votre perception de l'ANCCAS : **Questionnaire du projet associatif de l'ANCCAS.**
(http://udccasdudoubs25.limequery.com/617363?lang=fr)

Réponse attendue pour le 1er décembre.

Étude sur l'action sociale métropolitaine :

Avec la **Loi NOTRé**, 15 métropoles ont pris en charge des compétences sociales depuis janvier 2017. L'ANCCAS et l'ANDASS (l'Association Nationale des Directeurs départementaux d'Action Sociale) ont commandité une étude à l'INET.
Il s'agit de faire un état des lieux des compétences exercées, des organisations mises en place et de l'impact sur les départements et les communes de ce nouveau positionnement intercommunal.
Les conclusions des travaux sont prévues pour avril 2018.

RENCONTRES DE CABOURG

Les actes des Rencontres de Cabourg sont disponibles :

Les actes des Rencontres de Cabourg sont disponibles.
Pour les consulter, **anccas.fr/40es-rencontres-delanccas-cabourg-28-29-et-30-juin-2017/5874**
Les 40èmes rencontres de l'ANCCAS de Cabourg ont traité de l'arrivée du numérique dans les pratiques professionnelles et des risques d'exclusion. *« Les pratiques numériques envahissent le quotidien des travailleurs sociaux. Ces derniers se mobilisent pour inventer de nouvelles modalités d'accueil du public à l'heure digitale. Les actes des rencontres rendent compte des échanges et des expériences présentées à Cabourg. L'ambition de l'ANCCAS est de diffuser les bonnes pratiques sur les territoires »* explique Denis Guihomat, président de l'ANCCAS.

Retour en images sur les Rencontres de Cabourg qui se sont tenues en juin dernier.

ACTUALITÉ

La convention d'habilitation à l'aide sociale : une solution pour les établissements d'hébergement pour personnes âgées

Dans un contexte financier contraint, la déshabilitation à l'aide sociale – partielle ou totale – est d'actualité dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées. Toutefois, face au risque non maîtrisé dû aux conséquences incertaines (juridiques, fiscales, concurrentielles, etc.), il existe une solution alternative : **la convention d'aide sociale.**

Cette convention, issue de l'article L.342-3-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), **permet de rester juridiquement habilité à 100 % tout en sortant de la tarification contrôlée**. Une condition principale : l'établissement doit avoir accueilli, en moyenne sur les trois exercices précédents, moins de 50 % de bénéficiaires de l'aide sociale.

L'établissement peut alors créer deux catégories de prix. Pour les résidents «payants», les tarifs de journée sont fixés librement à travers le contrat de séjour, à l'entrée dans l'établissement. Ils peuvent ensuite évoluer chaque année, dans la limite définie par arrêté ministériel (pour l'année 2017, le taux est de 0.46 %). Pour les résidents entrants comme bénéficiaires de l'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH), rien ne change.

Le Conseil départemental continue à être décisionnaire. Il n'est en revanche plus habilité à contrôler la section «hébergement» conventionnée. C'est davantage de souplesse pour le gestionnaire.

Pour plus de renseignements : jb.roy@ccas-tours.fr

INITIATIVES

Le CCAS de Nogent sur Oise et EDF partenaires contre la précarité énergétique :

Le 4 octobre 2017, Nogent-sur-Oise et EDF ont signé une convention de partenariat qui renforcera la collaboration entre le CCAS et EDF pour lutter contre la précarité énergétique.
Avec l'aide d'EDF, le CCAS de Nogent sur Oise permet à tous les habitants de la commune, en situation de précarité ou non :

- **de bénéficier d'actions de prévention permettant la maîtrise des consommations d'énergie,**
- **de connaître les différents dispositifs et procédures d'aide en la matière,**
- **d'être informés et orientés vers les différents partenaires habilités à constituer des dossiers d'aide.**

Le PIMMS (Point Information Médiation Multi Services) et l'appartement pédagogique Eco'logis sont associés à cette démarche, qui évite les dettes et les coupures d'énergie.
EDF propose l'offre **« accompagnement énergie »** aux habitants de Nogent-sur-Oise en difficulté de paiement de leurs factures. Les habitants bénéficieront de conseils sur les tarifs et les moyens de paiements les plus adaptés et seront orientés vers des travailleurs sociaux si besoin.

Contact : p.sanchez@nogentsuroise.fr

PORTRAIT

Mireille RIGAL

Directrice de l'Action Sociale et du CIAS de Rodez

Figure emblématique de l'ANCCAS, la directrice de l'action sociale et du CIAS de Rodez Mireille Rigal, prendra sa retraite le 31 janvier prochain. Assistante sociale de formation, elle commença à travailler dans la gendarmerie. Puis hormis une incursion à Albi de 2010 à 2014, elle effectua toute sa carrière à la mairie de Rodez, où elle laissera un souvenir marquant et durable. Parmi les actions qu'elle a portées, citons la mise en place de toute l'action sociale communale, la réhabilitation d'un EPHAD, la création d'un troisième EHPAD, et la création d'un CIAS.
Dynamique, boute en train et meneuse d'équipe, Mireille Rigal accorde beaucoup d'importance au management.
« Soyons respectueux et attentifs envers les autres. Il faut savoir observer et voir ce qui va ou pas chez les agents qu'on encadre » ne cesse-t-elle pas de marteler. Déterminée, elle considère son métier comme un engagement : **« nous devons convaincre nos élus que l'action sociale est importante ».**
Entrée à l'ANCCAS en 1998, Mireille Rigal est devenue déléguée régionale Midi-Pyrénées en 1999. **« C'était difficile de faire vivre cette très grande région »** se souvient-elle. Avec son équipe, elle a ainsi organisé l'édition 2003 du congrès à Rodez, devenant même au passage membre du conseil d'administration et Vice-Présidente de l'ANCCAS.
Très impliquée dans l'action sociale locale, elle a une idée très claire des missions d'un directeur de CCAS : **« ce n'est pas uniquement gérer des EHPAD, comme certains élus voudraient. Les directeurs de CCAS doivent développer l'action sociale collective et communautaire avec leurs équipes. Cela donne des résultats remarquables. Il faut travailler aux besoins collectifs des publics, à leur savoir-être, pour les tirer vers le haut ».**
Autre engagement fort dans sa carrière, l'intercommunalité sociale qu'elle n'a de cesse de promouvoir : **« c'est l'avenir ! ».**
Femme d'engagement, elle se réjouit de voir des jeunes reprendre le flambeau au sein de l'ANCCAS. **« Si on veut que l'ANCCAS vive, il faut qu'elle se renouvelle. Notre association a beaucoup à apporter pour faire évoluer l'action sociale »** insiste-t-elle.
Heureuse d'être à la retraite, Mireille Rigal se réjouit de profiter de ses petits-enfants. Elle aura aussi plus de temps pour faire du sport : randonnée, ski, vélo, rien ne lui fait peur ! Pour la retrouver, rendez-vous sur les pistes aux Ménuires au printemps prochain !
Chère Mireille, l'ensemble du Conseil d'Administration de l'ANCCAS te remercie pour ta gentillesse, ton engagement.
Bonne retraite.

PARTENAIRES

PRIX SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL : LA MNT ET SES PARTENAIRES RÉCOMPENSENT CINQ COLLECTIVITÉS

La Mutuelle Nationale Territoriale (MNT), SMACL Assurances et leurs partenaires (dont l'ANCCAS !) ont remis, le 7 novembre dernier, les Prix *« Santé et mieux-être au travail de la FPT» :*

- **1er prix :** Ville de Saint-Sébastien-sur-Loire (44) pour son action sur les troubles musculo-squelettiques
- **2ème prix :** Ville de Pulnoy (54) pour sa démarche de prévention des risques psychosociaux.
- **3ème prix :** CCAS de Châlons-en-Champagne (51) pour sa démarche visant à faciliter les mobilités des agents.
- **Prix spécial «centre de gestion» :** CDG des Côtes d'Armor (22)
- **Prix «L'éloge du jury» :** Commune de Chelles (77) pour son action de prévention contre les troubles physique et les atteintes psychiques.

Nos partenaires

Crédit photo : ANCCAS, Shutterstock ; conception : Les 80 degrés